

LES MÉMOS DE L'UNAFO

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ : DÉVELOPPER LA PRODUCTION DES RÉSIDENCES SOCIALES

UN OUTIL CLÉ DU PLAN LOGEMENT D'ABORD

Une feuille de route 2021-2022 publiée par le ministère chargé du logement vise à encourager le développement des résidences sociales. Celles-ci jouent un rôle déterminant pour l'insertion et l'accès au logement pérenne de personnes qui sont éloignées du logement social ou du logement privé. L'Unafo, active dans la mise en œuvre de nombreuses d'entre elles, souhaite aller plus loin et propose 12 mesures concrètes pour les 5 prochaines années.

Parmi les leviers pour développer la production des résidences sociales, la sensibilisation des élus est essentielle. Pour les convaincre, nous avons donné la parole à certains d'entre eux.

RÉSIDENCES SOCIALES, DE QUOI PARLE-T-ON ?



Les résidences sociales sont destinées à des personnes ou à des ménages à faible niveau de revenus et connaissant des difficultés d'accès au logement ordinaire (jeunes travailleurs, personnes précaires, femmes victimes de violences conjugales...). Les personnes logées, le plus souvent isolées, viennent majoritairement des alentours et contribuent à la vie économique et sociale du territoire par leur emploi et leur activité. Les projets architecturaux qui en découlent contribuent souvent à la revitalisation d'un quartier.

« **Si les besoins sont là, l'offre n'est pas aujourd'hui à la hauteur, avec une production insuffisante de nouvelles résidences sociales et une offre de logement qui stagne, voire qui régresse si l'on ne prend pas en compte la transformation des foyers de travailleurs migrants qui ne crée pas de nouvelles capacités. Pour relancer la production, il faut convaincre les élus de la pertinence des solutions que nous proposons, mobiliser du foncier, conforter notre modèle économique.** »

Jean-Paul Vaillant, président de l'Unafo

CE QU'EN PENSENT LES ÉLUS

« **Il est nécessaire d'avoir des résidences sociales en quantité et dans tous les quartiers parisiens.** Les résidences sociales permettent à de nombreuses personnes de vivre dans une ville encore trop difficile d'accès pour les personnes les plus modestes. Les résidences sociales sont nécessaires à la mixité sociale et au dynamisme de notre ville. Nous voulons des logements de qualité, respectueux de l'environnement, et accessibles à tous. Je ne peux qu'être ravi de travailler avec de tels acteurs, investis pour toutes et tous. »

Ian Brossat, adjoint de la Ville de Paris chargé du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés

« **Les résidences sociales permettent à des personnes rencontrant des difficultés d'acquiescer les bases pour accéder à un logement autonome.** »

Yves Krattinger, président du Conseil départemental de la Haute-Saône

« **Vitrolles compte plus de 30 % de logement social mais un très faible nombre de petits logements** (3 % de T1 seulement et 11 % de T2). Le logement accompagné est un dispositif d'avenir pour l'ensemble des publics ayant des difficultés à accéder ou à se maintenir dans le logement. [...] C'est une réponse sur-mesure qui permet d'accueillir et d'accompagner les jeunes en formation, en emploi ou en demande d'emploi, et les jeunes souhaitant décohabiter et/ou en rupture sociale et familiale. »

Maryline Czurka, adjointe au maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), élue aux Solidarités

« **Le plus difficile, c'est l'accompagnement de publics divers, confrontés à des situations extrêmes.** De cet accompagnement résultera la bonne insertion de la résidence sociale et des occupants dans le tissu local, mais aussi la transition vers une vie autonome. Vous pouvez bâtir le plus bel ensemble immobilier qui soit, sans l'intervention humaine indispensable, l'objectif poursuivi ne peut pas être atteint. »

Nathalie Ravier, Maire de Méru (Oise)

LES 12 PROPOSITIONS DE L'UNAFO

Le gouvernement a défini, dans le prolongement de groupes de travail auxquels l'Unafao et ses adhérents ont largement contribué, une feuille de route 2021-2022, dans l'objectif de développer la production des résidences sociales. L'Unafao partage et soutient ces actions, mais estime nécessaire d'aller plus loin et de s'engager à plus long terme.

Pour que le logement accompagné joue pleinement son rôle, qu'il continue d'innover pour anticiper l'évolution des demandes, qu'il favorise l'accès à l'insertion, aux droits et à la santé, qu'il réponde aux besoins des territoires, l'Unafao formule 12 propositions pour les cinq prochaines années autour de quatre axes :

- › développer la production des résidences sociales ;
- › favoriser l'accès au logement de tous ;
- › conforter le modèle économique ;
- › renforcer la gestion locative sociale et l'accompagnement.



EN SAVOIR PLUS 12 propositions pour le logement accompagné

L'Union professionnelle du logement accompagné (Unafao) rassemble 159 acteurs qui gèrent près de 140 000 logements dans 87 départements métropolitains et d'outre-mer, ce qui représente : 900 résidences sociales, 400 pensions de famille et résidences accueil, 160 résidences jeunes, 170 foyers de travailleurs migrants. Le logement accompagné recouvre une diversité de résidences, toutes conçues pour répondre à des besoins particuliers.

Contact : Virginie Camelin, responsable de la Communication.
29-31 rue Michel-Ange – 75016 Paris – Tél : 06 67 29 01 94 – virginie.camelin@unafao.org

